Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215601170-20251209-2025120913-DE

Commune de Locminé

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	24

L'an 2025, le 09 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Locminé s'est réuni à la salle d'honneur de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Grégoire SUPER, Maire en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03 décembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03 décembre 025.

Présents : Grégoire SUPER, Jérémy BENOIT, Pierrick BUNOUF, Bernard CATEL, Léon CLEMENT, Stéphanie FOSSADIER, Josiane JAFFRE, Hugues JEHANNO, Véronique KERVARREC Hervé LAUDIC, Romain LE BIHAN, Jacqueline LE GAL, Alain LE GRAND, Marie-Laure LE LAUSQUE, Catherine LORGEOUX, Hélène MOREAC, Christelle MORISSEAU, Yves PICHARD, Michel TALMON, Nelly TARDIF, Eric VOURCH,

Absents avec pouvoirs :
- Soazig CADORET, donnant pouvoir à Mme. KERVARREC,
- Karine DIBOUES, donnant pouvoir à M ; SUPER
-Mickaël OFFRET, donnant pouvoir à M. JEAHANNO

Absents :
- Isabelle ALLIOUX,
- Stéphane BAILLARGEAU,
- Dulce DE BARROS BORGES

A été nommé Secrétaire de séance : Michel TALMON

2025120913 - Services Municipaux : Tarifs 2026

Sur la base d'une évolution 1.5%, il est proposé de fixer les tarifs suivants comme suit

LE CONSEIL,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales
- CONSIDERANT la présentation faite par M. PICHARD, Adjoint au Maire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1 : FIXE les tarifs à compter du 1er janvier 2026 comme suit :

Libellés		Proposition 2026
Cimetière	-	-
Concession pour locminois		
	Cinquantenaire (240 X 140)	320,00
	Trentenaire (240 X 140)	210,00
	Temporaire (15 ans) (240 X 140)	135,00
Concession pour non-locminois*		
	Cinquantenaire (240 X 140)	760,00
	Trentenaire (240 X 140)	460,00
	Temporaire (15 ans) (240 X 140)	305,00
Caveau existant en sus de la concession - la place pour locminois		80,00
Caveau existant en sus de la concession - la place pour non locminois		90,00

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215601170-20251209-2025120913-DE

Caveau provisoire locminois	Le mois	20,00
Caveau provisoire non locminois	Le mois	24,00
Ouverture de caveau	Ouverture de caveau	95,00
Jardin du souvenir		Gratuit
Cimetière - Columbarium pour locminois		
	15 ans (pour une case de 2 urnes)	510,00
	30 ans (pour une case de 2 urnes)	870,00
	Ouverture de caveau	45,00
Cimetière - Columbarium pour non-locminois		
	15 ans (pour une case de 2 urnes)	610,00
	30 ans (pour une case de 2 urnes)	1 065,00
	Ouverture	45,00
Cimetière - Cavurnes pour locminois		
	15 ans (pour un emplacement de 4 urnes)	510,00
	30 ans (pour un emplacement de 4 urnes)	865,00
	Ouverture	45,00
Cimetière - Cavurnes pour non-locminois		
	15 ans (pour un emplacement de 4 urnes)	610,00
	30 ans (pour un emplacement de 4 urnes)	1 065,00
	Ouverture	45,00
Renouvellement de toutes les concessions		
	Cinquantenaire (240 X 140)	320,00
	Trentenaire (240 X 140)	210,00
	Temporaire (15 ans) (240 X 140)	135,00
Renouvellement de toutes les places de Columbarium		
	15 ans (pour une case de 2 urnes)	510,00
	30 ans (pour une case de 2 urnes)	865,00
Renouvellement de toutes les places de Cavurnes		
	15 ans (pour un emplacement de 4 urnes)	510,00
	30 ans (pour un emplacement de 4 urnes)	865,00
Gardien de police municipale		
	Vacation (fermeture de cercueil avec pose de pose de scellée et exhumation pour locminois et non locminois)	26,00

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215601170-20251209-2025120913-DE

Libellés		Proposition 2026
Espace public		
<u>Occupation des places publiques</u>		
-	Forfait pour les démonstrateurs (par 1/2 journée)	25,00
	Spectacles et cirques (caution 750€) (par jour)	110,00
Droits de place du marché		
	=> les cartons et emballages doivent être débarrassés	
	Emplacement inférieur à 5ml (1 marché)	2,00
	Emplacement supérieur à 5ml (1 marché)	4,00
	Abonnement trimestriel inférieur à 5ml	10,00
	Abonnement trimestriel supérieur à 5ml	20,00
	Abonnement annuel inférieur à 5ml	30,00
	Abonnement annuel supérieur à 5ml (par ml en plus)	60,00
Droits de "food-truck" » (tarifs valable pour 1 emplacement hebdomadaire)		
	=> les cartons et emballages doivent être débarrassés	
	Emplacement inférieur à 5ml	2,00
	Emplacement supérieur à 5ml	4,00
	Abonnement trimestriel inférieur à 5ml	10,00
	Abonnement trimestriel supérieur à 5ml	20,00
	Abonnement annuel inférieur à 5ml	30,00
	Abonnement annuel supérieur à 5ml (par ml en plus)	60,00
<u>Occupation du domaine public</u>		
-	<u>Travaux :</u>	
	- 1er mois	Gratuit
	- 2-3 et 4ème mois (/ jour et / mètre²)	0,28
	- A partir du 5ème mois (/ jour et / mètre²)	0,45
	<u>Locker ou distributeurs (m²/annuel proratisé)</u>	21,00
	<u>Terrasses</u>	
	- Terrasses par m ²-forfait saison/mois	3,25
	- Terrasses par m ²-forfait annuel	20,50

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215601170-20251209-2025120913-DE

Libellés		Proposition 2026
Locations de salles	-	-
Tous bâtiments : Clés - Badges (toutes associations)		
	Double de clé sécurisée ou de badge	55,00
	Caution (nouvelle clé sécurisée ou badge)	60,00
	Double de clé standard	20,00
	Tous bâtiments, caution clefs simples	25,00
Locaux : Annexe n°1 mairie - annexes restaurant scolaire - maison communale et salle de réunion maison des associations(associations locminoises : gratuit)		
	- l'heure	11,00
	- Réunion ou activité (forfait 2 h)	21,00
	- Demi-journée (maxi 4 heures)	41,00
	- Réunion soirée	51,00
	- Forfait mensuel / activités hebdomadaires	102,00
	- Expo 3 jours	220,00
	- 1 semaine	410,00
Hall d'entrée maison associations (associations locminoises : gratuit)		
	- journée	51,00
Salle des Fêtes (pas de cuisine)(associations locminoises : gratuit)		
	Tarif horaire activité cours de danse	11,00
	Tarif horaire activité culturelle	14,00
	Tarif horaire Activités sportives	22,00
	Lotos location	
	- location 1 jour	510,00
	- forfait charges	76,00
	- forfait chauffage du 01/11 au 30/04	72,00
	- caution	750,00
	Banquet	
	- location 1 jour	510,00
	- forfait charges	76,00
	- forfait chauffage du 01/11 au 30/04	72,00
	- caution	750,00
	Réunion location	
	- 1 jour	102,00
	- forfait charges	76,00
	- forfait chauffage du 01/11 au 30/04	72,00
	- caution	750,00
	- location	102,00
	- forfait charges 1/2 journée	41,00
	- forfait chauffage du 01/11 au 30/04 (1/2 journée)	36,00
	- caution	750,00

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215601170-20251209-2025120913-DE

Libellés		Proposition 2026
Locations de salles (suite)	-	-
Salle de cinéma(associations locminoises : gratuit)		
	Forfait à la journée	305,00
	Forfait 1/2 journée (maxi 4 heures)	153,00
	Caution	750,00
Pour tous Equipements sportifs : (toutes associations)		
-	Caution	750,00
Espace TONIC (associations locminoises : gratuit)		
	Tarif horaire	26,00
	Tarif journée	153,00
	Forfait 1/2 journée (maxi 4 heures)	77,00
COSEC(associations locminoises : gratuit)		
	forfait journée	305,00
	Forfait 1/2 journée (maxi 4 heures)	155,00
Halle des Sports(associations locminoises : gratuit)		
	forfait journée	305,00
	Forfait 1/2 journée (maxi 4 heures)	155,00
Toutes salles : > 300 personnes accueuillies simultanément : Obligation d'un service de sécurité aux personnes		
(SSIAP/Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes ou autre)		
Refacturation de la prestation au réel (devis selon les manifestations)		
Barnum - Pigeon Blanc(associations locminoises : gratuit)		
	forfait journée	305,00
	Forfait 1/2 journée (maxi 4 heures)	155,00
Salle de judo(associations locminoises : gratuit)		
-	L'heure	9,00
	Forfait 1/2 journée (maxi 4 heures)	30,00
Stade d'honneur(associations locminoises : gratuit)		
	Forfait 1/2 journée (maxi 4 heures)	
Terrain synthétique (associations locminoises : gratuit)		
	Forfait 1/2 journée (maxi 4 heures)	

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215601170-20251209-2025120913-DE

Libellés		Proposition 2026
Médiathèque		
Inscriptions (depuis la mise en réseau le Maillon)		
	Personne de moins de 18 ans	gratuit
	Abonné de plus de 18 ans	10,00
	Remplacement carte de lecteur	2,00
	Assistant(e) maternelle ou professionnel de la petite enfance	gratuit
Bureautique & Photocopies		
	A4 noir et blanc	0,20
	A4 couleur	0.40
	A3 noir et blanc	0.40
	A3 couleur	0,80
Locations		
Caution	Tout espace	1 350,00
Salle multimédia	1 à 5 postes	40,00
Salle multimédia	6 à 10 postes	80,00
Salle auditorium	Entreprise :	
Salle auditorium	- journée	150,00
Salle auditorium	- 1/2 journée	75,00
Salle auditorium	Associations locminoises	
Salle auditorium	- journée	60,00
Salle auditorium	- 1/2 journée	35,00
Salle auditorium	Associations non locminoises	
Salle auditorium	- journée	100,00
Salle auditorium	- 1/2 journée	60,00
Renouvellement de la carte		4,00

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215601170-20251209-2025120913-DE

Libellés		Proposition 2026
Interventions techniques et de Police Municipale		
Interventions techniques (accidents, déchets…)		
	Agent Technique	36,00
	Balayeuse	50,00
Matériel		
-	Balayeuse de voirie l'heure avec chauffeur	86,00
	Podium (par manifestation = 1 week-end) / montage compris (1 gratuité par an et par association locminoise)	440,00
Prestations supplémentaires - niveau 1	Raccordement eau potable (payant pour manifestations avec recettes / gratuit si manifestation sans recettes)	50,00
Prestations supplémentaires - niveau 2	Petits matériels électriques (ex : enrouleurs) (payant pour manifestations avec recettes / gratuit si manifestation sans recettes)	50,00
Prestations supplémentaires - niveau 3	Gros matériel électrique (ex. coffret) (payant pour manifestations avec recettes / gratuit si manifestation sans recettes)	70,00
Police Municipale		
-	(sécurisation, intervention…)	51,00

Il est précisé que pour les associations locminoises, les salles sont gratuites (hors la Maillette : gratuité 1 fois par an) (hors cautions et Services de secours et de sécurité en cas de nécessité).

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits
Publié et affiché
A Locminé le 09 décembre 2025
Grégoire SUPER
Maire

MAIRIE DE LOCMINÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Morbihan)

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 056-215601170-20251209-2025120913-DE